

## Compte rendu de séance

Séance du 6 Juin 2020

L' an 2020 et le 6 Juin à 10 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,Mairie sous la présidence de BORGEO Martine, Le Maire

**Présents :** Mmes : ANCIEUX Delphine, BORGEO Martine, BOUHERAOUA Delphine, DERRIENNIC Véronique, FONTAINE STEPHANIE, GOURJON Josiane, LIMERMONT Roselyne, MM : BRIAL Fabrice, DOCHY François, GREVIN Thierry, HEQUET Jean-Jacques, HUILARD Hugues, KACEL Philippe, VERVAEKE François, VUILLERMOZ Yoland

**Absents excusés :**

**Absents :**

**Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 15

**Date de la convocation :** 28/05/2020

**Date d'affichage :** 29/05/2020

**Acte rendu exécutoire**

après dépôt en PREFECTURE DE BEAUVAIS  
le : 06/06/2020

Notification

du : 28/05/2020

**A été nommé(e) secrétaire :** Madame BOUHERAOUA Delphine

**Objet(s) des délibérations**

### SOMMAIRE

Approbation du compte rendu du 23/05/2020

2020\_11 - Délibération du délégué au Syndicat d'Energie de l'Oise SE60

2020\_12 - Délibération des délégués au Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire

2020\_13 - Délibération désignations des délégués pour le SAEPA

2020\_14 - Délibération désignation des délégués du SMOTHD

2020\_15 - Délibération des délégués représentant la commune au sein de l'association pour le développement et l'innovation numérique des collectivités ADICO

2020\_16 - Délibération des délégués aux différentes commissions

Le Conseil Municipal décide de voter les délégués aux syndicats à main levée.

**2020\_11 - Délibération du délégué au Syndicat d'Energie de l'Oise SE60**

Madame Le Maire rappelle que la commune est membre du Syndicat d'Energie de l'Oise.

Pour représenter la commune au sein de cette structure intercommunale, il y a lieu de nommer 1 représentant titulaire.

Suite aux élections municipales, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 5 février 2020 validant les statuts du syndicat d'Energie de l'Oise;

Désigne en qualité de représentant pour siéger au sein du SLE Pays de Bray Vexin.

Monsieur BRIAL Fabrice

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

### **2020\_12 - Délibération des délégués au Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire**

Le conseil municipal,

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment ses **articles** L5711-1 et L5721-2,

**Vu** l'article 8 des statuts indiquant la clé de répartition du nombre de délégués,

**Considérant** qu'il convient de désigner 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants de la commune auprès du Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire SIVOS,

**Considérant** que le conseil municipal décide de procéder au vote à main levée, à l'élection des délégués,

Titularisations:

Mme BORGGOO Martine  
Mme ANCIEUX Delphine  
M. GREVIN Thierry

Suppléants:

Mme DERRIENNIC Véronique  
Mme BOUHERAOUA Delphine  
Mme LIMERMONT Roselyne

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

### **2020\_13 - Délibération désignations des délégués pour le SAEPA**

Considérant la nécessité, suite au renouvellement des Conseils Municipaux, de procéder à la désignation des nouveaux délégués titulaires et suppléants afin de représenter la commune au sein du SAEPA du BraSud ;

Considérant que le mandat des nouveaux représentants de la commune de Saint-Pierre-es-Champs ainsi désignés débutera à la réunion d'installation du Conseil municipal ;

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération d'adhésion au SAEPA,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, désigne :

- Monsieur HUILARD Hugues, en qualité de délégué titulaire ;
- Monsieur HÉQUET Jean-Jacques en qualité de délégué titulaire
- Madame BORGGOO Martine, en qualité de délégué suppléant;
- Madame FONTAINE Stéphanie, en qualité de délégué suppléant

AUTORISE Madame le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

### **2020\_14 - Délibération désignation des délégués du SMOTHD**

Le conseil municipal,

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment ses **articles** L5711-1 et L5721-2,

**Vu** l'arrêté préfectoral en date du 03 mai 2013 portant création du **Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit**,

**Vu** l'article 8 des statuts indiquant la clé de répartition du nombre de délégués,

**Considérant** qu'il convient de désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant de la commune auprès du SMOTHD,

**Considérant** que le conseil municipal décide de procéder au vote à main levée, à l'élection des délégués,

**Monsieur KACEL Philippe est nommé titulaire à l'unanimité**

**Madame BORGGOO Martine est nommée suppléante à l'unanimité**

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

**2020\_15 - Délibération des délégués représentant la commune au sein de l'association pour le développement et l'innovation numérique des collectivités ADICO**

Considérant l'adhésion de la Commune à l'ADICO ;  
Considérant la nécessité, suite au renouvellement des Conseils Municipaux, de procéder à la désignation d'un nouveau délégué titulaire et d'un nouveau délégué suppléant afin de représenter la commune au sein de l'ADICO (Association pour le développement et l'innovation numérique des collectivités) ;  
Considérant que le mandat des nouveaux représentants de la commune de Saint-Pierre-es-Champs ainsi désignés débutera à la réunion d'installation du Conseil municipal ;  
Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu la délibération d'adhésion à l'ADICO,  
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, désigne :

- Monsieur KACEL Philippe en qualité de délégué titulaire ;
- Monsieur BRIAL Fabrice, en qualité de délégué suppléant.

AUTORISE Madame le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

**2020\_16 - Délibération des délégués aux différentes commissions**

Le Conseil Municipal décide de voter les délégués aux commissions à main levée.

**COMMISSION APPEL D'OFFRE:** Madame Le Maire

**Titulaires:**

Monsieur VERVAEKE François  
Monsieur KACEL Philippe  
Monsieur VUILLERMOZ Yoland  
Madame BORGEOU Martine

**Suppléants:**

Madame DERRIENNIC Véronique  
Monsieur BRIAL Fabrice  
Madame BOUHERAOUA Delphine  
Monsieur DOCHY François

**COMMISSION CCAS:** Madame Le Maire  
**Conseil**

Madame Josiane GOURJON  
Monsieur Thierry GREVIN  
Madame Roselyne LIMERMONT  
Monsieur Jean-Jacques HEQUET  
Madame Fontaine Stéphanie

**Hors Conseil**

Monsieur Gérard PELLERIN  
Madame Colette PLATEL  
Madame Nicole LESUEUR  
Madame Odile VARIN  
Madame Martine LOYER LITEAU

**LISTES ELECTORALES:** Madame Le Maire

Monsieur BRIAL Fabrice  
Monsieur Gérard PELLERIN  
Monsieur Jean BOGAERS

**COMMISSION IMPOTS DIRECTS:** (proposition DGFIP)

En attente courrier DGFIP

**COMMISSION FINANCES et BUDGETS:** Madame Le Maire

Monsieur KACEL Philippe  
Monsieur GRÉVIN Thierry  
Monsieur DOCHY François

**COMMISSION TRAVAUX (voirie, bâtiments):** Madame Le Maire

Monsieur VERVAEKE François  
Monsieur VUILLERMOZ Yoland  
Monsieur HUILARD Hugues

Monsieur BRIAL Fabrice  
Madame BOUHERAOUA Delphine  
Madame ANCIEUX Delphine  
Madame DERRIENNIC Véronique  
Madame LIMERMONT Roselyne

**COMMISSION ECOLE:** Madame Le Maire

Madame BORGEO Martine  
Madame ANCIEUX Delphine  
Monsieur GREVIN Thierry  
Madame DERRIENNIC Véronique  
Madame BOUHERAOUA Delphine  
Madame LIMERMONT Roselyne

**COMMISSION COMMUNICATION TOURISME:** Madame Le Maire

Monsieur BRIAL Fabrice  
Madame GOURJON Josiane  
Madame LIMERMONT Roselyne  
Madame ANCIEUX Delphine  
Madame BOUHERAOUA Delphine  
Madame DERRIENNIC Véronique

**COMMISSION MANIFESTATIONS:** Madame Le Maire

Tout le Conseil

Cette délibération annule celle du 11/04/2014

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

**Questions diverses :**

Remplacement d'un agent communal en arrêt maladie  
Le Conseil décide de ne pas organiser de manifestations, fêtes ou cérémonies en Septembre 2020

**Complément de compte-rendu:**

Approbation du Compte rendu du 23/05/2020

Séance levée à: 10:50

En mairie, le 06/06/2020  
Le Maire  
Martine BORGEO

*M. Borgeo*

